

POUR UN PACTE RENOUVELE ENTRE SECURITE SOCIALE ET EMPLOI

Sur la base d'un inventaire des pratiques belges relatives au rapport entre l'emploi, la sécurité sociale, le salaire et d'autres revenus, ce projet de recherche compare les avantages et les inconvénients de trois propositions pour lutter contre le chômage dans le cadre de la sécurité sociale: (1) la réduction des contributions à la sécurité sociale; (2) le partage du travail disponible par la réduction de la taille de la population active; (3) le revenu de base universel (ou allocation universelle).

Ce projet aborde des aspects controversés et imparfaitement cernés de ces propositions.

1. Le cadre juridique, statistique et économique du rapport entre l'emploi, la sécurité sociale et les revenus.

1.1 Cette recherche s'appuie sur des fondements juridiques et statistiques. Elle analyse l'influence de la législation actuelle sur le mode de fonctionnement du marché du travail (RUG).

1.2 Le cadre juridique et statistique vient également en soutien aux parties 2, 3 et 4 (RUG).

1.3 L'impact des différentes politiques envisagées dans ce projet est évalué dans le cadre d'une analyse coût-bénéfice (HIVA - KUL).

2. Les effets des subsides marginaux à l'embauche et des exemptions de cotisations sociales.

2.1 Les subsides (marginaux) à l'embauche peuvent engendrer des effets indirects importants (effets de perte-sèche, de substitution et de déplacement). Des recherches antérieures, menées par l'IRES (UCL) et s'appuyant sur une enquête, ont mesuré ces effets pour des aides octroyées en 1991 et 1992.

Dans le cadre de ce projet, cette analyse a été approfondie dans deux directions:

(a) L'équipe CES-KUL a procédé à une évaluation des effets du "plan d'embauche des jeunes" sur les taux de sortie du chômage;

(b) Des analyses microéconométriques ont testé l'hypothèse selon laquelle des subsides temporaires à l'embauche favorisent le développement de contrats à court terme (HIVA-KUL et IRES-UCL);

2.2 Les mesures visant la réduction des coûts salariaux du personnel occupé (voir, par exemple, la proposition de Drèze et Malinvaud) ont un impact favorable sur l'emploi. L'importance de cet effet au niveau de la Belgique est, cependant, controversée. Etant donné que les propositions envisagées introduisent une réduction non-linéaire de charges salariales, il est nécessaire de distinguer différents types de travailleurs.

Ce projet élabore un modèle macroéconomique établissant une distinction entre travailleurs qualifiés et relativement peu qualifiés, de manière à simuler la dynamique des ajustements entraînés par les réductions des contributions des employeurs à la sécurité sociale (IRES-UCL).

3. Le partage du travail disponible

3.1. Le projet développe une analyse macroéconométrique afin d'évaluer de manière rigoureuse les effets à long terme de politiques visant à réduire la taille de la population active. Les critères d'évaluation sont l'emploi, le chômage et la croissance (IRES-UCL).

3.2. Des recherches complémentaires ont étudié les effets microéconomiques de ces mêmes politiques (HIVA-KUL).

4. L'allocation universelle

Il s'agirait d'une allocation payée de manière inconditionnelle à tous les citoyens. Elle faciliterait le partage du travail. Combinée à une réduction équivalente des allocations de chômage ou des indemnités d'assistance et du salaire minimum, ou en les remplaçant, l'allocation universelle devrait avoir un impact important sur le marché du travail. Ces effets ne sont toutefois compris que de manière partielle. Ce projet a analysé les conséquences de certaines formules d'allocation universelle sur le fonctionnement du marché du travail (UFSIA).

Le rapport final de ce vaste projet de recherche est publié dans le numéro 3/2000 de la *Revue Belge de Sécurité Sociale*.